**Appel à contributions - Rapporteur spécial sur le droit au développement**

**Financement du développement : Pratiques au niveau national**

1. Participation et accès à l'information
	1. Comment les titulaires de droits - individus et communautés - sont-ils placés au centre de la prise de décision pour tous les aspects du financement du développement, y compris de la planification à l'évaluation?
	2. Quelles mesures garantissent que le financement du développement est fondé sur les priorités de développement des titulaires de droits et qu'il finance en fin de compte ces priorités?
	3. Quelles mesures permettent aux titulaires de droits d'avoir accès à des informations fiables, opportunes et faciles à comprendre sur tous les aspects du financement du développement?
	4. Quelles mesures garantissent la participation de la société civile tout au long des processus du financement du développement, notamment en ce qui concerne les partenariats public-privé (PPP) et les accords de prêt, par exemple en évaluant les services fournis et leur conformité aux normes et obligations existantes?
2. Mobilisation des ressources et budgétisation
	1. Est-ce que les États s’engagent dans les politiques de développement international, notamment par:
		1. Une stratégie spécifique concernant les secteurs dans lesquels l'État investirait et par l'échelonnement de cet investissement ;
		2. Un engagement politique conscient en faveur de l'inclusion sociale et économique, par le biais de programmes de protection sociale et/ou d'investissements dans des services publics tels que le logement, l'éducation, la protection sociale et les soins de santé ; et
		3. Un espace politique ouvert où les politiques et les programmes peuvent être évalués et révisés si nécessaire?
	2. Est-ce que les États développent des cadres de financement nationaux intégrés, qui tiennent compte de la nécessité d'assurer la cohérence entre les différents cadres d'action convenus au niveau international pour 2015 et qui cherchent à mobiliser le maximum de ressources disponibles ?
	3. Compte tenu des inconvénients potentiels liés au recours aux programmes d'austérité et aux PPP dans le cadre de la mobilisation de ressources, comment les méthodes alternatives de mobilisation des ressources nationales et internationales sont-elles utilisées ?
	4. Est-ce que les parties prenantes du financement du développement encouragent une budgétisation axée sur les droits de l'homme, y compris une budgétisation qui promeut spécifiquement l'égalité entre les sexes et d'autres formes d'égalité ?
	5. Est-ce que les États privilégient l'utilisation des ressources intérieures pour le développement plutôt que le recours à la dette internationale ?
	6. Est-ce que les gouvernements mobilisent des ressources intérieures pour le développement en :
		1. Conservant des ressources étatiques, y compris des terres et des minéraux;
		2. Renforçant des capacités de recouvrement de l'impôt ;
		3. Mettant en œuvre des politiques fiscales plus équitables, plus transparentes et progressives ;
		4. Luttant contre la corruption ;
		5. Demandant au secteur privé de payer sa juste part ; et
		6. Mettant fin aux flux financiers illicites qui détournent les ressources des pays ?
3. Politique fiscale macroéconomique
	1. Lors de l'évaluation des politiques et incitations fiscales, est-ce que les États procèdent à des études d'impact sur les droits de l'homme et analysent s'ils atteignent les objectifs de création d'emplois, de salaires décents et de bonnes conditions de travail pour la population?
	2. Est-ce que l'information sur les taux d'imposition, sur les incitations et sur les revenus générés par les principaux acteurs économiques est accessible au public et partagée pour faciliter la coopération internationale?
4. Partage des avantages et protection sociale
	1. Quelles mesures garantissent que les titulaires de droits participent de manière significative à la définition des conditions et au partage des avantages de toutes les entreprises de développement, y compris les PPP?
	2. Comment les parties prenantes du financement du développement, y compris le secteur privé, veillent à ce que les avantages de la croissance soient équitablement répartis entre tous les segments de la population pour réduire les inégalités et bénéficier aux groupes les plus vulnérables ?
	3. Est-ce que les États garantissent des niveaux minimaux de protection sociale, même en temps de crise ?